Bulletin Municipal de Clairoix

N°50 - PRINTEMPS 2008

Sommaire

L'EDITO DU MAIRE

.....P. 2ème DE COUVERTURE

ÉLECTIONS MUNICIPALES .....P. 1

ORGANIGRAMME DES SERVICES

ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

.....P. 2

ORGANIGRAMME DU NOUVEAU

CONSEIL MUNICIPAL .....P. 3

AGENDA .....P. 4

ASSOCIATIONS .....P. 4 À 8

CIVISME.....P. 8 À 9

CÉRÉMONIES.....P. 10

ANIMATIONS .....P. 11 À 12

SOCIAL.....P. 13

ENVIRONNEMENT .....P. 13

SCOLAIRE .....P. 13

TRAVAUX .....P. 14

SERVICES COMMUNAUX .....P. 14 À 15

INFORMATION.....

.....p. 16 À 3ème DE COUVERTURE

Edito du Maire

La marque de confiance que vous nous avez exprimée lors des élections municipales de mars dernier, nous crée une fois de plus des responsabilités et des devoirs.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, élus et personnels, j'aurai au cours des six années à venir, à conduire un nombre important de projets, petits et grands dont beaucoup sont déjà connus, et d'autres à programmer.

Nous ne manquerons pas d'organiser, comme par le passé, des réunions d'information afin de développer ensemble ces projets, la concertation étant toujours source de progrès.

Laurent Portebois

Directeur de la publication : Laurent Portebois

Directeur de la rédaction : Bruno Livet

Rédacteurs : Annette Pellarin (AP) • Annie Barras (AB) • Dominique Jarot (DJ) • Martine Anneet (MA) • Rémi Duvert (RD) • Véronique Lallement – Billeau (VLB)

Photographe : Pascal Suidem

Impression : Editions NORSUD • 80480 SALEUX • Tél : 03.22.89.02.02 • Courriel : contact@editionsnorsud.fr

Dépôt légal : 2e trimestre 2008

Adresse électronique de la mairie : info@clairoix.com • Site de la mairie : www.clairoix.com

www.clairoix.org • www.clairoix.net • www.clairoix.eu

ELECTIONS MUNICIPALES : résultats

Nombre de sièges à pourvoir	Nombre de sièges pourvus	Inscrits	Votants	Blancs ou Nuls	Exprimés
19	19	1416	996	46	950

Nom - Prénom	Nombre de voix	Elu
PORTEBOIS LAURENT	866	OUI
PELLARIN ANNETTE	872	OUI
VENDERBURE ROLAND	819	OUI
LEDRAPPIER BRUNO	833	OUI
GUESNIER EMMANUEL	877	OUI
LIVET BRUNO	856	OUI
ANNEET MARTINE	830	OUI
CLEDIC JACQUELINE	854	OUI
DAUREIL JACQUES	852	OUI
GUFFROY JEAN-CLAUDE	877	OUI
ALGIER PHILIPPE	866	OUI
BARRAS ANNIE	855	OUI
DEHAIS BERNARD	830	OUI
DUVERT REMI	861	OUI
JAROT DOMINIQUE	869	OUI
LAMARRRE CHRISTIAN	859	OUI
LUIRARD FABRICE	868	OUI
PERRIN EMERIC	863	OUI
PRAYEZ JEAN-CLAUDE	844	OUI

ELECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Nom - Prénom	Nombre de voix	Elu
PORTEBOIS LAURENT	18	OUI
PELLARIN ANNETTE	18	OUI
VENDERBURE ROLAND	18	OUI
LEDRAPPIER BRUNO	18	OUI
GUESNIER EMMANUEL	18	OUI
LIVET BRUNO	18	OUI

ORGANIGRAMME DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Maire
Portebois Laurent

Police Intercommunale
Guenedal Marc

Secrétaire Générale
Marcou Marie-Claude
03.44.83.66.10

Scolaire / Périscolaire / Entretien

Aides-Maternelles
Benn Marie-Ange
Quillet Thérèse
Moussu Martine

Périscolaire
Lesoin Véronique
Moussu Martine

Cantine
Flamme Claudine
Civelli Joëlle
Foucque Frédérique
Moussu Martine
Lesoin Véronique

Informatique / Ecole - Bibliothèque
Cassarin - Grand Florence

Agents d'entretien
Dubromel Nelly
Foucque Frédérique
Henaux Catherine
Mariette Claudine

Responsable des Services Techniques
Petit Benoit

Services Techniques
Descauchereux Claude
Lienard Jean-Marc
Luisin Pascal
Bonnefis Jacky
Roger Joël
Dolle Romain
Jung Véronique
Depuille Joël
Jacquot Bertrand

Services Administratifs

Accueil
Dessaux Ghislaine
Tél : 03.44.83.29.11
Fax : 03.44.83.45.37
Courriel : info@clairoix.com

Comptabilité
Griot Jamila

Communication
Lallement – Billeau Véronique

Garde-Champêtre
Geoffroy Philippe

Benn Marie-Ange
Cassarin-Grand Florence
Moussu Martine
Lesoin Véronique
Civelli Joëlle
Flamme Claudine
Foucque Frédérique
Quillet Thérèse
Dubromel Nelly
Hénaux Catherine
Mariette Claudine
Jung Véronique
Liénard Jean-Marc
Luisin Pascal
Bonnefis Jacky
Jacquot Bertrand
Roger Joël
Dollé Romain
Descauchereux Claude
Depuille Joël

ORGANIGRAMME DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Maire
Portebois Laurent
Maire@clairoix.com
03.44.83.66.16

A.R.C.
A.P.C. – S.M.V.O.

1er Adjoint
Pellarin Annette
Adjoint1@clairoix.com
03.44.83.66.17

2ème Adjoint
Venderbure Roland
Adjoint2@clairoix.com
03.44.83.66.11

3ème Adjoint
Ledrappier Bruno
Adjoint3@clairoix.com
03.44.83.66.13

4ème Adjoint
Guesnier Emmanuel
Adjoint4@clairoix.com
03.44.83.66.12

5ème Adjoint
Livet Bruno
Adjoint5@clairoix.com
03.44.83.66.15

Finances
Pellarin Annette
Venderbure Roland
Ledrappier Bruno
Guesnier Emmanuel
Livet Bruno
Guffroy Jean-Claude
Barras Annie
Jarot Dominique

Centre Communal d'Action Sociale
Pellarin Annette
Daureil Jacques
Dehais Bernard
Prayez Jean-Claude
Anneet Martine
Barras Annie

Bibliothèque
Pellarin Annette

Liste électorale
Pellarin Annette

Travaux
Venderbure Roland
Guffroy Jean-Claude
Daureil Jacques
Luirard Fabrice
Prayez Jean-Claude
Lamarre Christian
Clédic Jacqueline
Algier Philippe
Perrin Emeric

Syndicat des eaux
Venderbure Roland
Guffroy Jean-Claude
Prayez Jean-Claude

S.I.V.U.
Daureil Jacques
Guffroy Jean-Claude
Perrin Emeric

Syndicat électricité
Guffroy Jean-Claude
Venderbure Roland
Guesnier Emmanuel

Sécurité
Délégué défense
Christian Lamarre

Animation
Barras Annie
Clédic Jacqueline
Anneet Martine
Luirard Fabrice
Jarot Dominique
Livet Bruno
Prayez Jean-Claude

Environnement
Lamarre Christian
Duvert Rémi
Guffroy Jean-Claude
Perrin Emeric
Daureil Jacques
Clédic Jacqueline
Algier Philippe

Syndicat de l'Aronde
Ledrappier Bruno
Daureil Jacques
Lamarre Christian
Perrin Emeric

Vie scolaire
Guesnier Emmanuel
Perrin Emeric
Luirard Fabrice
Jarot Dominique
Duvert Rémi
Dehais Bernard

S.I.V.O.C.
Guesnier Emmanuel
Dehais Bernard
Perrin Emeric
Anneet Martine

Urbanisme
Guesnier Emmanuel
Venderbure Roland
Duvert Rémi
Prayez Jean-Claude
Perrin Emeric
Guffroy Jean-Claude
Dehais Bernard
Lamarre Christian
Algier Philippe

Crèche
Portebois Laurent
Guesnier Emmanuel
Luirard Fabrice

Communication extérieure / Internet
Livet Bruno
Pellarin Annette
Anneet Martine
Barras Annie
Duvert Rémi
Jarot Dominique

Centre aéré
Livet Bruno
Guesnier Emmanuel
Anneet Martine
Clédic Jacqueline
Duvert Rémi
Jarot Dominique

Jumelage
Livet Bruno
Barras Annie
Luirard Fabrice
Ledrappier Bruno

Appel d'offres
Venderbure Roland, Lamarre Christian, Pellarin Annette
Prayez Jean-Claude, Daureil Jacques, Ledrappier Bruno

Barras Annie | Jarot Dominique | Anneet Martine | Clédic Jacqueline | Guffroy Jean-Claude | Daureil Jacques | Duvert Rémi | Algier Philippe | Perrin Emeric | Prayez Jean-Claude | Dehais Bernard | Lamarre Christian | Luirard Fabrice

AGENDA : Animations

Mairie et Associations locales :

21/06/2008 - parvis de la salle polyvalente - Fête de la musique.
Animation : Kéké's band
Restauration : l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Clairoix

Gym et Loisirs de Clairoix :

25/06/2008 - Salle polyvalente - 20 ans de l'association
Théâtre de marionnettes

Foot-ball Club de Clairoix :

06/07/2008 - Brocante.

Bicross Compiègne-Clairoix :

11-12-13 /07/2008 : Bicross - Finale du championnat de France.

Mairie et Associations locales :

14/07/2008 - complexe sportif - Fête nationale
Animations : Pawnee Ranch, Structures gonflables
Repas spectacle : Méchoui
Retraite aux flambeaux
Feux d'artifices.
Inscriptions en mairie pour les repas.

Mairie :

05/08/2008 - Place des fêtes - Fête communale.
27/09/2008 - salle polyvalente Comédie musicale
« Les amants de Vérone »
Inscriptions en mairie.

ASSOCIATIONS : Gym et Loisirs

Pour fêter ses 20 ans, l'association Gym et Loisirs Clairoix est heureuse d'inviter les enfants adhérents aux cours d'expression corporelle, à un spectacle de marionnettes 'La cité buvard'.
Le mercredi 25 juin 2008 à la salle 15/15 de Clairoix de 10H15 à 12H.

IMPORTANT

Nous rappelons que ce spectacle est réservé aux enfants adhérents de la GLC, parents, assistantes maternelles, frères et sœurs âgés de 5 ans et plus.
Bon spectacle à tous.

20 ANS

La présidente.

Association des parents d'élèves : Marché aux fleurs

Un soleil de printemps, des fleurs de qualité, un accueil chaleureux, tout était réuni pour que les jardiniers sortent le bout de leur nez. On a même vu défiler les petits des écoles faisant des commentaires sur les plans de légumes, en connaisseurs. On en retiendra donc, que la salade « c'est pas bon ! »
Des torchons dessinés par les enfants de maternelle et primaire ont été vendus ce jour, également au profit des écoles.
Merci à tous les bénévoles de l'APE.

DJ

09/03/2008 : BMX : Championnat de Picardie 2008 - 2e manche à CLAIROIX

Le 9 mars dernier, le club de BMX de Compiègne-Clairoix a organisé la 2ème manche du championnat de Picardie 2008. Près de 400 pilotes de Picardie, Nord, Pas de Calais, Ile de France avaient fait le déplacement malgré une météo très très humide. La piste a bien résisté aux assauts des pilotes, les abords un peu moins. De bons résultats pour le club puisque Alexandre Tichon, Cassandra Chotard, Gauthier Bera, Antoine Tichon et Benoit Quaegebeur ont décroché la première place dans leur catégorie.
Il faut dire que cette course était aussi pour beaucoup une course de « repérage » car le club organise les 11, 12 et 13 juillet prochains la finale du Championnat de France de BMX. Là, ce sera 1000 pilotes environ venus de toute la France sur le site. Le club travaille actuellement à l'organisation de cette très importante manifestation sportive.

Sylvie Ringuet /Sissi le Lutin – BMX COMPIEGNE - CLAIROIX

09/03/2008 : Main créative : expo

De nombreux visiteurs, le 9 mars 2008 se sont rendus à l'exposition vente qu'avait organisée la « main créative » à la salle polyvalente.
Quinze artisans y participaient ainsi que l'association « Les enfants du Monde » qui présentait des articles d'Afrique et d'Amérique du Sud.
Une partie des bénéfices (70 €) leur a été reversée.
Depuis septembre des enfants de Clairoix se sont joints à la main créative et pour la première fois ont pu exposer et vendre leurs créations.
Pour adhérer, appeler Sandrine au 06.17.88.61.24

MA

15/03/2008 : APE : Super Loto

Le 15 mars, a eu lieu à Clairoix, le traditionnel loto instauré par l'association des parents d'élèves.
Malheureusement la participation n'a pas été à son comble, au grand regret des organisateurs.
Néanmoins, la bonne humeur et l'enthousiasme étaient présents car tout avait été mis en œuvre pour la réussite de cette soirée ; à commencer par le choix des lots : un PC, le clavier et l'imprimante, un caméscope numérique, un appareil photo numérique, une soirée spectacle au CACCV, 2 dîners en ville, une machine à pains, un GPS...
Tout pour nous faire regretter de ne pas y être allés. Vivement l'année prochaine!

DJ

16/03/2008 : Crinquineurs : opération Forêt propre

Les crinquineurs du Mont Ganelon ont organisé une opération forêt propre autour et sur le site du Mont Ganelon.
Près de 60 bénévoles (adultes et enfants) issus des 5 communes du SIVU mais aussi au-delà ont participé à l'opération.

Il est encourageant de constater qu'au fil des années, il y a une baisse des déchets divers collectés.
Ceci est le résultat de l'interdiction de circulation des véhicules à moteur sur le site, la surveillance ponctuelle de la Gendarmerie - notamment à cheval - sur celui-ci mais aussi d'une prise de conscience citoyenne de la protection de l'environnement et de son respect.

Néanmoins, il faut souligner et dénoncer que la majorité des déchets concernent des bouteilles de boissons en verre et en aluminium (notamment en haut du chemin du cimetière, à proximité de l'émetteur, près du terrain de cross des Roches de Clairoix etc etc ...et le long des routes).

En conclusion de cette journée, une médaille a récompensé les enfants participants et un pot de l'amitié a réuni toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps pour pallier les incivilités des autres.
Une mention et un merci à Mr Claude DESAUNAY de Coudun qui a assuré le ramassage global des déchets.

Le Secrétaire,
D. RIQUIER

24/03/2008 : ARCHERS : Tir à l'oiseau

Le tir à l'oiseau
Le 24 mars, au jeu d'arc (rue du Marais), a eu lieu le « tir à l'oiseau », événement traditionnel pour les archers. Il consiste à faire tomber un oiseau de bois, de la taille d'un moineau, fixé en haut d'une perche ; le premier qui réussit est nommé Roi de la compagnie d'arc, jusqu'à l'année suivante, où son titre est remis en jeu.
Une dizaine d'archers ont tiré leurs flèches en bravant le froid (il est même tombé quelques flocons de neige...).
Félicitations au nouveau Roi, Joël Minot, qui succède à Patrice Lefèvre.

RD

Le Roi 2007

Le Roi 2008

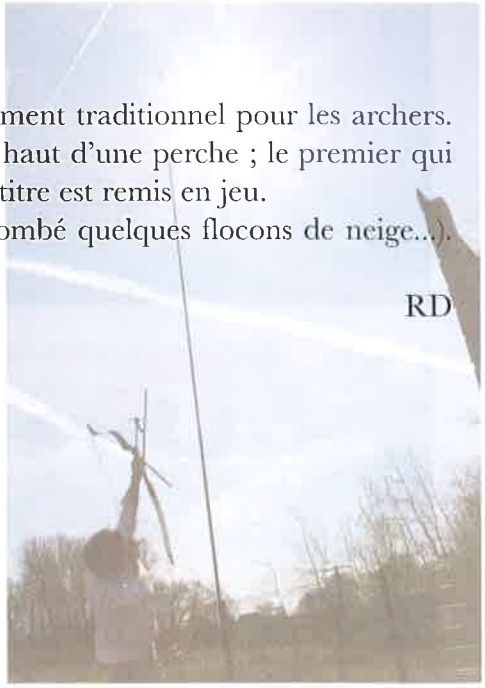

19/04/2008 : CHASSEURS : Repas

Samedi 19 avril, le repas des chasseurs a eu lieu dans une ambiance conviviale.
Une tombola a fait de nombreux heureux et la musique a ravi les danseurs.

MA

19/04/2008 : FOOT : Tournoi de Benjamins

TOURNOI DE BENJAMINS – 19 avril 2008
10 équipes de benjamins, les arbitres, les entraîneurs, les dirigeants, les parents, les organisateurs, les supporters….
Il y avait beaucoup de monde dimanche 19 avril au stade de foot de Clairoix !
Encore une fois la pluie était au rendez-vous, pourtant nous ne l'avions pas demandée !!
Mais quand on aime le foot et qu'on a la possibilité de jouer une journée entière à son sport favori ce ne sont pas quelques gouttes qui vont gâcher le plaisir….
Tant et si bien que les matchs se sont succédé à un rythme soutenu le matin afin de départager les équipes et arriver à la finale en fin d'après midi :

Thourotte – Choisy : 3 - 2 (match à suspense car Thourotte l'a remporté après une série de tirs au but)
Grandfresnoy – Margny 1 : 1 - 0
Ribécourt – Clairoix : 2 - 1 après une série de tirs au but
Rethondes – Margny 2 : 2 - 1
Tracy le Mont – Tricot : 3 - 0
Tous les joueurs ont été récompensés et la journée s'est déroulée dans une ambiance sympathique.
Le 8 mai prochain : tournoi poussins au stade.

A noter sur vos agendas :

La brocante de Clairoix aura lieu le dimanche 6 juillet 2008.
Les inscriptions débuteront le mercredi 28 mai de 16 heures à 19 heures au Club house (à côté du bi-cross) puis le jeudi 29 et le vendredi 30 mai de 17 h 30 à 19 heures.
Se munir de la photocopie recto verso d'une pièce d'identité, de la photocopie d'un justificatif de domicile, de la liste des objets à vendre certifiant qu'ils vous appartiennent ainsi que d'une enveloppe timbrée à votre nom et à votre adresse.

N° de téléphone pour plus de renseignements :
03 44 90 09 11 ou **06 26 51 88 78** et tél/fax/répondeur : **03 44 90 03 66**

Les dates à retenir :

Dimanche 20 juillet 2008 : rallye touristique – club des supporters
Début septembre : chasse au trésor dans le mont Ganelon – club des supporters
29/11/2008 : concours de tarot et bourse aux jouets – club des supporters

AB

22-23/04/2008 : FOOT : Tournoi des vétérans à Gourin (Bretagne)

« Noël au balcon, Pâques au tison ! » Demandez donc aux vétérans de Gourin, du Faouët (Bretagne), ou bien à ceux de Ressons sur Matz ou de Clairoix ce qu'ils en pensent mais surtout à leurs familles et aux supporters !! Ce dicton s'est incontestablement confirmé pour le week end de Pâques toutefois cela n'a pas altéré la bonne humeur, les échanges amicaux et le bon esprit sportif qui se sont maintenus durant ces 3 jours.
Laurent Portebois a donné le coup d'envoi du tournoi par un pot d'accueil à la salle polyvalente en présence de Monsieur le maire de Ressons et de quelques membres du conseil municipal.
La soirée dansante qui s'en est suivie, a réuni quelques 170 amateurs de foot et de « paella ». Le vent, la pluie et le froid ont freiné les envies de sortir de la salle pour aller voir les cuisiniers préparer la paella qui se sont sentis bien isolés mais bien abrités sous le barnum ! De temps en temps quelques effluves s'échappaient nous donnant l'eau à la bouche. Enfin 3 grandes poêles d'un mètre de diamètre ont été apportées dans la salle et en 20 min tout le monde est servi….. Un rapide sondage nous a permis de savoir que tous sont ravis de la prestation.
Le lendemain, les matchs se sont succédé toute la journée. Là le foot a repris ses droits, l'envie de gagner le match a été la plus forte et au final, Ressons sur Matz a remporté le tournoi.
Lundi matin, petit déjeuner commun, derniers échanges d'adresses, de numéro de téléphone, promesses de rester en contact et vite il faut repartir car la route est longue jusqu'à Gourin….

AB

03/05/2008 : POMPIERS : Dormitz

Un échange arrosé

Samedi matin 03/05/2008, 10 h 00, le soleil s'était invité pour participer aux manœuvres communes et exceptionnelles des pompiers allemands et français devant les 125 enfants des écoles de Clairoix et les passants attirés par les sirènes des pompiers.
Des exercices de secourisme ont aussi été présentés. Il a été simulé un accident de voiture avec un dégagement de blessé dans le véhicule accidenté.
Un officier a déclaré que ces démonstrations constituent, selon lui, une première, notamment avec des pompiers volontaires français et pompiers volontaires allemands et constituent un point de départ de nouvelles vocations chez les enfants.

Une distribution de friandises a été assurée par le Comité de Jumelage de Clairoix.
En après midi, après le barbecue commun, les pompiers de CLAIROIX et de DORMITZ ont rencontré leurs homologues les pompiers de THOUROTTE. Il a été beaucoup parlé technique et comparé les moyens des sapeurs pompiers.
Le Président de l'association clairoisienne « La main créative » a présenté aux Allemands son savoir faire et souhaite créer des liens et des échanges sur l'artisanat et les travaux manuels avec ses homologues de DORMITZ (Poterie).

Il a été évoqué ensuite les échanges scolaires de lycéens pour plusieurs mois, un important travail attend les deux comités ces prochaines années.
Suivit la soirée officielle en présence de Monsieur le Maire de CLAIROIX, Laurent PORTEBOIS et la distribution de cadeaux.

Bruno Degand Comité de Jumelage Clairoix - Dormitz

CIVISME : Sensibilisation de la population : animaux

NOTE AUX PROPRIETAIRES D'ANIMAUX

Stop aux déjections canines sur la voie publique et dans le parc municipal !!!

La pollution canine devient une source grandissante de mécontentement dans la commune.
Nous souhaitons sensibiliser les maîtres au respect des concitoyens, que ce soit des enfants, des piétons ou encore des agents du Service Technique, en maintenant nos trottoirs, nos rues et nos espaces verts propres et agréables.

Lorsqu'on promène son chien, il peut arriver " un accident ", aussi nous vous invitons à ramasser ses déjections, car en laissant votre chien faire ses besoins n'importe où, vous encourez :
- une amende allant jusqu'à 35 €,
- des sanctions pénales, car votre responsabilité est engagée en cas d'accident

A titre d'expérience des poubelles spécifiques vont être mises en place dans les différents lieux publics, où chaque maître sera invité à déposer les déjections de son animal.
Dans l'éventualité où cette expérience ne serait pas concluante, la loi sera appliquée de manière plus répressive.

Stop aux aboiements excessifs

Les propriétaires d'animaux, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

VLB

Sensibilisation de la population au respect de l'environnement : déchets

Non, mon village n'est pas un dépotoir !

Avant de tondre, en particulier les abords des routes, les agents des Services Techniques passent de plus en plus de temps à retirer les ordures et détritus en tout genre.
Aussi nous en appelons au sens civique de chacun pour que notre cadre de vie reste sain et agréable pour tous.

6 gestes citoyens pour un village propre

- Respecter les jours et heures de ramassage des ordures ménagères.
- Mettre ses ordures ménagères dans les sacs adaptés.
- Pour les ordures ménagères encombrantes, se rendre à la déchetterie ou appeler le service de ramassage gratuit de l'ARC au 0 800 779 766 (numéro vert gratuit).
- Ne pas jeter vos journaux, papiers, sacs, tickets, canettes, mégots, chewing-gums… par terre.
- Ne pas vider le cendrier de sa voiture sur la voie publique.
- Ramasser les déjections canines.

En vertu de l'article R 632-1 du Code Pénal, sera punie d'une amende prévue pour les contraventions de la 2nde classe (pouvant atteindre 150 €), toute personne qui aura déposé, abandonné ou jeté, en un lieu public ou privé, à l'**exception des emplacements prévus** à cet **effet par l'administration compétente,** des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'ils soient, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation

A propos des feux …

Le particulier doit s'abstenir de polluer et utiliser les moyens mis à sa disposition pour éliminer ses déchets.
Aussi il est interdit de brûler les déchets ménagers à l'air libre, conformément à l'article 84 du règlement sanitaire départemental, sachant que les déchets verts sont considérés comme des déchets ménagers.
Tout manquement à cette règle peut entraîner une amende.

VLB

Sensibilisation de la population au respect de l'environnement : vélo

Nous rappelons qu'il est interdit de circuler à vélo dans le parc de la mairie, excepté pour les jeunes enfants accompagnés de leurs parents.
Toute traversée du parc doit se faire vélo à la main.

BL

Sensibilisation de la population au respect de l'environnement : bruit

NUISANCES SONORES

Vous devez prendre toutes les précautions pour éviter que votre voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de vos activités, des appareils ou machines que vous utilisez ou par les travaux que vous effectuez.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage

utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les infractions peuvent être poursuivies et réprimées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Arrêté Préfectoral du 15/11/1999

VLB

CEREMONIES : Lettre en souvenir du dernier poilu

Lettre de Mr le Préfet de l'Oise, Philippe Grégoire, lue le 17 Mars 2008 en hommage aux Poilus de la Grande Guerre.

« Alors que disparaît avec Lazarre Ponticelli, le dernier combattant français de la Première guerre mondiale, la nation souhaite aujourd'hui témoigner sa reconnaissance aux 8,5 millions de soldats qui ont servi sous ses drapeaux pendant la Grande Guerre.
La France conserve précieusement le souvenir de ceux qui restent dans l'Histoire comme les Poilus de la Grande Guerre et dont le dévouement dans les tranchées et sur les différents fronts de bataille fut sans égal.
Près de 1,4 millions d'entre eux y laissèrent la vie sans compter les blessés, les mutilés et les victimes civiles ce qui fit de la France le pays le plus touché parmi les nations belligérantes.
Les monuments aux morts de chacun de nos villages en témoignent encore par l'énumération des noms de ceux ayant perdu la vie aux combats.
C'est dire combien ce conflit reste et restera inscrit dans notre mémoire collective car la nation se doit de garder en permanence l'image de ces valeureux poilus qui ont tant donné pour elle. »

Signé : Alain Marleix
Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants

Planification des Cérémonies aux monuments aux morts

Dimanche 27 Avril - 9 h 00 - Jour national de la Déportation
Jeudi 8 Mai - 9 h 00 - Victoire 1945
Mercredi 18 Juin - 18 h 00 - l'Appel du Général de Gaulle du 18 Juin 1940
Lundi 14 Juillet - 10 h 00 - Fête Nationale
Dimanche 31 Août - 8 h 30 et 9 h 15 (cité Bel Air) - Anniversaire de la Libération
Mardi 11 Novembre - 11 h 30 - Armistice 1918

27/04/2008 : Jour du souvenir

Message des déportés

En cette journée nationale de la Déportation, les rescapés des répressions et des persécutions nazies et les familles de disparus se félicitent de l'importance donnée à cette commémoration et rappellent la place particulière qu'elle occupe et doit continuer à occuper dans les célébrations nationales.

Il est nécessaire aujourd'hui de rappeler les épreuves subies par les dizaines de milliers de victimes des exactions qui furent infligées à ceux, hommes et femmes, qui s'étaient élevés contre la barbarie ou furent arbitrairement envoyés à la mort.

Il est nécessaire de rendre hommage aux armées alliées et aux forces de la Résistance intérieure et extérieure qui ont permis la victoire sur le nazisme.

Il est nécessaire que soient tirés les enseignements susceptibles d'éclairer l'avenir. Les nouvelles générations doivent avoir conscience de la valeur primordiale des principes que les nazis et leurs complices avaient foulé au pied. Elles doivent luter contre les violations des droits de la personne humaine.

Ils déplorent que, malgré d'incontestables progrès de la communauté internationale, le XXIe siècle compte encore de très nombreuses victimes d'oppressions.

Souvenons-nous ! Le regard qui prive l'autre de sa dignité et de sa liberté, avant de le priver de son droit à l'existence, est une réalité toujours prompte à resurgir.

C'est pourquoi, les survivants demandent aux générations montantes, instruites de ce qui fut et conscientes de ce qui est, d'avoir le courage et l'énergie de construire un monde meilleur.

Agenda des Marchés de Clairoix 2008

Dimanche 15 juin 2008	Dimanche 21 septembre 2008	Dimanche 19 octobre 2008	Dimanche 16 novembre 2008	Dimanche 21 décembre 2008

24/02/2008 : Théâtre "8 Femmes"

Dans une grande demeure bourgeoise on se prépare à fêter Noël. Cependant, une découverte macabre bouleverse ce jour de fête….Le maître de maison est retrouvé mort assassiné, un poignard planté dans le dos. Autour de lui, 8 femmes avec chacune un secret, jalousement gardé qu'il faut mettre à jour, car l'une d'entre elles est coupable. Mais laquelle ?

Le metteur en scène, Valérie Beaumont a su nous transporter avec sa troupe de comédiennes dans l'univers hypocrite, drôle et acide de cette pièce écrite par Robert Thomas. Le soleil était au rendez-vous ce dimanche 24 février et beaucoup de Clairoisiens ont préféré un petit coin de ciel bleu. Ceux qui ont assisté au spectacle en sont sortis enchantés par la prestation de cette petite troupe d'amateurs, néanmoins très professionnelle.

Ont interprété par ordre alphabétique :

Lydie Accard (Gaby), Valérie Beaumont (Augustine), Jeannette Domergue (Chanel), Aurore Flandrin (Catherine), Sophie Jablonsky (Louise), Evelyne Morengi (Mamy), Adèle Poirier (Pierrette), Sabine Valente (Suzon)

DJ

26/02/2008 : Mises à l'honneur

Les Clairoisiens qui se sont distingués au cours de l'année passée ont été récompensés lors de la soirée de mise à l'honneur le mardi 26 février à la salle polyvalente de Clairoix.

L'équipe municipale, par l'intermédiaire du maire Laurent PORTEBOIS et de son adjoint chargé de l'animation Bruno LEDRAPPIER, a tenu à remercier tous les habitants qui contribuent au rayonnement de Clairoix, rayonnement qui s'étend bien au-delà de la commune comme l'a souligné le Conseiller Général Eric de VALROGER.

Au cours de la manifestation ont été remis :

- des trophées aux sportifs qui se sont illustrés l'an passé ;
- une récompense aux personnes s'investissant dans la commune ;
- un prix pour les habitants ayant effectué un effort particulier pour décorer leur maison à l'occasion des fêtes de fin d'année ;
- un prix pour les enfants dont les dessins d'Halloween ont retenu l'attention du jury.

Durant la soirée, la municipalité a mis tout particulièrement à l'honneur le club de boules lyonnaises qui fête cette année ses 60 ans, le football-club pour l'attribution du label régional, les archers et leur président pour son action au sein du club avec notamment l'organisation du concours annuel en salle, et le bicross pour leur équipe en national 1 et l'accueil du championnat de France de BMX les 11, 12 et 13 juillet prochain.
Elle a également tenu à récompenser le "Foyer des Quatre Tilleuls", association des parents des résidents de l'A.D.A.P.E.I., pour la réalisation de son court métrage, primé au festival international des pom's d'or. Cette séquence a été particulièrement émouvante car la présidente et le directeur, entourés des personnes handicapées qui ont joué dans ce film, ont souligné que les bénéfices de cette action permettaient d'aider financièrement certains résidents.
La cérémonie s'est achevée avec les félicitations et encouragements de Messieurs PORTEBOIS et de VALROGER, avant de partager tous ensemble un verre de l'amitié.

VLB

13/03/2008 : Paris Roubaix à Clairoix

PARIS - ROUBAIX 2008

PARIS-ROUBAIX ou
CLAIROIX-ROUBAIX

Clairoix marque le km zéro, pour le départ à 11 h 00, de la plus éprouvante course cycliste française.
Nombreux étaient les Clairoisiens et Clairoisiennes ce dimanche 13 avril, pour encourager les coureurs s'engageant pour 259,5 Km dont 52,7 km pavés.
C'est aux alentours de 18 h 00, après 5 h 58 min de course, que le vainqueur Tom Boonen, de l'équipe belge « Quick Step », franchissait la ligne d'arrivée à Roubaix.

BL

23/03/2008 : Mairie : chasse aux oeufs

Pour la plus grande joie des petits et des grands et sous un soleil de printemps les cloches ont survolé le parc de la mairie. A peine la grille ouverte, rien n'aurait pu arrêter cette nuée d'enfants s'élançant vers tous les coins et recoins truffés de chocolat. Une fois les paniers remplis le moment le plus difficile a été de partager ce butin équitablement sous l'œil très vigilant des plus petits. Enfin, enfants, poules et œufs se sont réunis pour une photo de groupe afin de clore cette belle matinée.

DJ

SOCIAL : centre d'accueil de loisirs d'avril 2008

61 enfants, le Centre d'Accueil de Loisirs d'avril 2008 confirme une augmentation permanente depuis 2006. Aujourd'hui, il devient un rendez-vous incontournable pour les enfants de 4 à 14 ans de la commune.
Le nombre d'activités culturelles et sportives (poney, accro-branche, VTT, cinéma, petits et grands jeux ...) a su les attirer de 8 h 00 à 18 h 00, en toute sécurité, avec beaucoup de rire, de fatigue, mais aussi de repos bien mérité.

Le prochain centre se déroulera du 7 juillet au 1er août 2008
Renseignements et inscriptions à partir du 17 mai 2008
en mairie de Clairoix
Tel : 03.44.83.29.11
Courriel : info@clairoix.com

BL

ENVIRONNEMENT : SIAVA

Plus d'infos en Mairie, sur
www.syndicatdelaronde.over-blog.com
ou sur
www.clairoix.eu/environnement.html

L'entretien de l'Aronde s'organise avec les riverains.

Le syndicat intercommunal d'assainissement de la Vallée de l'Aronde (SIAVA), dont Mr Ledrappier, adjoint au maire de Clairoix, a été réélu Président, va mettre au point un contrat d'entretien pluriannuel. Il prévoit également de continuer les actions entamées en 2007.
Ce contrat est un schéma d'aménagement de la rivière. Il sera accompagné d'un arrangement avec les propriétaires de terrains où passe l'Aronde. L'entretien sera programmé par tranche.
Le nettoyage et la sélection de types d'arbres assureront le maintien des berges.
Des déflecteurs (sortes de fagots de bois) redonneront du courant et permettront de resédimenter la rivière naturellement.

BL

SCOLAIRE : Dates des rentrées et vacances scolaires 2008 - 2009

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Rentrée des enseignants (*)	Lundi 1er septembre 2008		
Rentrée scolaire des élèves	Mardi 2 septembre 2008		
Toussaint	Samedi 25 octobre 2008 Jeudi 6 novembre 2008		
Noël	Samedi 20 décembre 2008 Lundi 5 janvier 2009		
Hiver	Samedi 7 février 2009 Lundi 23 février 2009	Samedi 21 février 2009 Lundi 9 mars 2009	Samedi 14 février 2009 Lundi 2 mars 2009
Printemps	Samedi 4 avril 2009 Lundi 20 avril 2009	Samedi 18 avril 2009 Lundi 4 mai 2009	Samedi 11 avril 2009 Lundi 27 avril 2009
Début des vacances d'été (**)		Jeudi 2 juillet 2009	

(*) Deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dégagées, avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée.
(**) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Retrouver toutes les informations complémentaires sur le site des écoles de Clairoix
www.clairoix.over-blog.com ou celui de la mairie - www.clairoix.com/scolaire_vacances.html

TRAVAUX : Eglise

AVANT **APRÈS**

La reconstruction du mur d'enceinte de l'église St Etienne est terminée.
Les règles de l'art ont été respectées, le temps fera son travail sur la patine des rejointoiements.

BL

28 avril 2008 au 28 juin 2008

Du 28 avril 2008 au 28 juin 2008, la rue de la poste est fermée pour cause de travaux.
Pendant cette période le circuit des transports scolaires est changé.
Un arrêt scolaire provisoire est matérialisé au numéro 26, rue de Bienville.
Le transport inter-urbain est temporairement suspendu.

BL

Sécurité Pont rue de la Bouloire

Une nouvelle signalisation apparaît à Clairoix.
Celle-ci délimite les obstacles afin d'attirer l'attention des conducteurs mais ne définit pas de sens prioritaire comme le précise le panneau de signalisation du code de la route pour les voies uniques

BL

SERVICES COMMUNAUX : Heures d'ouverture de la Déchetterie

Horaires d'été (du 1er Avril au 31 Octobre)	
Mercredi	9h00 à 12h00 – 14h00 à 18h00
Jeudi	9h00 à 12h00 – 14h00 à 18h00
Vendredi	9h00 à 12h00 – 14h00 à 18h00
Samedi	9h00 à 12h00 – 14h00 à 18h00
Dimanche	9h00 à 13h00

Horaires d'hiver (du 1er Novembre au 31 Mars)	
Mercredi	10h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00
Jeudi	10h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00
Vendredi	10h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00
Samedi	10h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00
Dimanche	10h00 à 13h00

Plus d'infos www.clairoix.org/services_services_communaux.html

Jours de balayage des caniveaux

Agenda des balayages des caniveaux 2008

2 et 16 juin 2008	3 et 21 juillet 2008	4 et 18 août 2008	8 et 22 septembre 2008	6 et 20 octobre 2008	7 et 24 novembre 2008	5 et 19 décembre 2008

Nouveau policier

Depuis le 1er avril 2008, nous sommes heureux d'accueillir notre nouveau policier intercommunal,
Le Brigadier Chef Marc GUENEDAL.
Ses fonctions se partageront avec **Bienville** et **Janville**

Cimetière de Clairoix : Concessions abandonnées

PROCEDURE D'ETAT D'ABANDON

Le Maire de Clairoix se rendra au cimetière de Clairoix pour dresser procès-verbal de constat des concessions réputées en état d'abandon et engager la procédure **à partir du lundi 23 juin 2008 à 14h.**
Les familles concernées peuvent se rendre sur place.

VLB

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

DES AIDES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT
VOUS AVEZ BESOIN DE RÉALISER DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ?

L'Agglomération de la Région de Compiègne mène une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à Clairoix jusqu'en 2009.
Ce dispositif vous permet d'obtenir des aides financières, sous forme de subvention ou de prêt, pour réaliser des travaux de mise aux normes de votre logement : isolation, chauffage, menuiseries, toiture, sanitaires, électricité, adaptation du logement au handicap...
Quelques règles sont à respecter :

- des conditions de ressources sont applicables pour les occupants,
- le logement doit dater de plus de 15 ans (sauf travaux d'assainissement)
- il est impératif de ne pas commencer les travaux avant l'accord des subventions, ...

Que vous soyez propriétaire occupant de votre logement ou propriétaire bailleur, venez vite vous renseigner !

Permanance d'information à Choisy au Bac le 1er ou le 3e vendredi du mois de 15h30 à 17h00 en mairie (voir calendrier en mairie)

Permanance d'information à Margny-lès-Compiègne chaque lundi de 14h00 à 15h30 au CCAS (à côté de la mairie)

Ou Au centre d'Amélioration du Logement (CAL PACT H&D)
3, place Saint-Antoine - 60200 Compiègne - Tél : 03 44 86 09 27

Opération façades
Vous souhaitez réaliser des travaux de façades sur un bien datant d'avant 1949 ?
L'ARC et la Ville de Clairoix peuvent vous apporter une aide financière sous certaines conditions.
Contactez le CAL PACT au 03 44 86 09 27

INFORMATION : Cadastre

Le cadastre désormais sur Internet

Plus besoin de se déplacer pour consulter la propriété des terrains et bâtis. Toutes les parcelles du territoire national, soit 600 000 plans cadastraux, sont accessibles en ligne.

Avec la mise en place par la Direction Générale des Impôts du site Internet www.cadastre.gouv.fr, vous pouvez consulter ou éditer gratuitement un extrait du plan cadastral en toute simplicité depuis votre ordinateur personnel.

La recherche d'un plan s'effectue simplement en tapant l'adresse et/ou la commune de votre recherche.

Vous pouvez également effectuer des mesures avec les outils du site très simples à utiliser. Une autre option permet de commander des fichiers cartographiques numériques sur papier ou sur CD.

Les informations liées aux propriétaires des parcelles restent bien sûr confidentielles pour respecter les règles de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Il faudra donc continuer de se déplacer pour avoir accès à l'identité des propriétaires de parcelles.

Plus d'infos sur www.clairoix.eu/Services_services_Publics.html.

VLB

Constitution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier

Appel à candidature

La commission permanente du conseil général de l'Oise du 28 Janvier 2008 a décidé d'instituer une commission communale d'aménagement foncier dans notre commune, et ce, après avis de la commission départementale d'aménagement foncier du 23 novembre 2007.

Cette commission communale est composée :

- d'un conseiller municipal titulaire
- de deux conseillers municipaux suppléants
- de trois propriétaires élus, titulaires de biens fonciers non bâtis sur le territoire de Clairoix.
- de deux propriétaires élus suppléants, titulaires de biens fonciers non bâtis sur le territoire de Clairoix.

Conditions requises pour pouvoir être élu :

- être propiétaire des fonciers non bâtis dans la commune, c'est-à-dire de biens non susceptibles d'être soumis à la taxe foncière sur le propriétés bâties.
- jouir de ses droits civils.
- être majeur.
- sous réserve des conventions internationales, être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne.

Incompatibilité :

- Les exploitants propriétaires déjà désignés par la Chambre d'Agriculture ne peuvent être élus par le conseil municipal comme propriétaire de biens non bâtis.
- Les conseillers municipaux désignés ci-dessus ne peuvent être élus.
- Les fonctions de membre de la commission départementale d'aménagement foncier et de membre d'une commission communale d'aménagement foncier sont incompatibles. Cette incompatibilité ne s'applique pas aux élus désignés en raison de leur mandat.

Nous vous invitons à présenter votre candidature en Mairie.

L'élection aura lieu lors de la réunion de conseil.

Plus d'infos en Mairie ou sur www.clairoix.com/travaux_annonces_legales.html

Fièvre Hémorragique

Répartition des cas observés de Janvier à Mai 2005 (Source InVS)

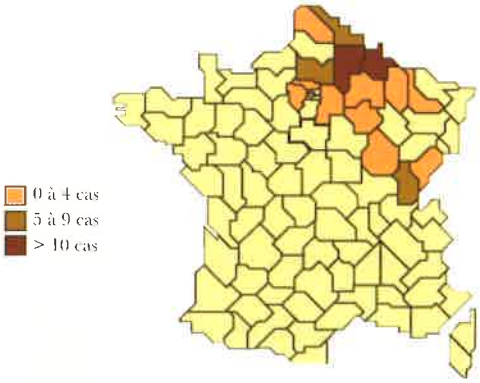

Ce virus est présent essentiellement dans le quart nord-est de la France (Champagne-Ardenne, Picardie, Nord-Pas-de-Callais, Lorraine) où il peut être à l'origine d'épidémies localisées, liées à l'augmentation importante des populations de rongeurs.

Il faut cependant souligner que des cas sont régulièrement détectés dans ces régions, en dehors de toute épidémie.

Recommandations pour éviter la fièvre hémorragique avec syndrome rénal

Vous résidez à proximité d'une forêt
Vous travaillez ou avez des activités en forêt

Dans les zones touchées

Afin d'éviter le contact avec les excrétats de rongeurs pouvant contenir des Hantavirus, il est recommandé de :

- mettre un pansement sur toute blessure avant de manipuler du bois ou de travailler la terre au bordure de forêt ;
- éviter de manipuler des rongeurs, vivants ou morts, ou leurs nids, et si cela s'avère nécessaire, mettre des gants de caoutchouc ou de cuir.

Afin d'éviter l'inhalation de virus, il est recommandé :

- en forêt ou en bordure de forêt de mettre un masque ou, du moins, se mettre dos au vent pour manipuler du bois ou de la terre ;
- d'éviter de rentrer dans des locaux fermés en forêt ou en bordure de forêt ;
- d'aérer et asperger d'eau ou mieux, de désinfectant ou d'eau de javel avant de balayer dans des locaux ayant été fermés longtemps, susceptibles d'avoir abrité des rongeurs. De préférence, utiliser l'aspirateur plutôt que le balai, et porter un masque.

La dératisation régulière permet d'éviter la contamination dans les maisons. Deux techniques de dératisation peuvent être utilisées :

- nourriture empoisonnée pour campagnols et mulots rendue dans les jardins ou à disposer en tas de 20 à 30 grammes le long des murs et à renouveler tant qu'ils sont consommés ;
- pièges (tapettes) classiques appâtés avec un noyau de cacahuète.

Quelle que soit la méthode employée, il est important de manipuler les cadavres avec des gants de caoutchouc. Le mieux est ensuite de les brûler ou de les mettre dans un sac en plastique avant de les jeter à la poubelle.

Quelques mesures simples permettent d'éviter que les campagnols et mulots n'entrent dans les maisons :

- conserver les aliments dans des contenants sûrs inaccessibles aux rongeurs ;
- empêcher l'accès des rongeurs dans les habitations en bouchant les ouvertures ;
- éliminer les abris utilisables par les rongeurs.

Plus d'infos en Mairie ou sur http://www.clairoix.eu/actu_info.html

Bienvenue à :

MALEK Naïm	20/01/2008
HABBOU Adil Hakim	24/01/2008
MONDIE Victor Gabriel	04/02/2008
CERQUEIRA Thalia	09/02/2008
SENECHAL Louise Jeanne Madeleine	09/02/2008
MARCARIAN – DUPLAIX Anna Luna Rosé	15/03/2008
JACQUOT Mathias	16/04/2008
PISSY Louna Betty Nicole	08/04/2008
BOSCH Emma Audrey Andréa	22/04/2008

Ils se sont unis :

Jocelyne Claudine Blanche CHRETIEN et

Didier Daniel RABEUF 19/04/2008

Ils nous ont quittés :

VIGOGNE, épouse LUISIN, Huguette Josiane Eléonore 26/03/2008

VANDERDRIESSCHE René Maurice Albert 19/02/2008

UYTTERSPROT, épouse BILLOT, Brigitte Noëlla, Olga 07/04/2008

A compter du 1er juin 2008,

mise en place d'une adresse postale unique pour la Caisse d'Assurance Maladie de Beauvais :
Caisse d'Assurance Maladie
1, Rue de Savoie – BP 30326 - 60013 Beauvais cedex

Heure d'ouverture de la Poste

Jour	Heures	Levée de Courrier
Lundi	15 h 00 - 17 h 30	16 h 30
Mardi	09 h 30 - 12 h 00 15 h 00 - 18 h 00	16 h 30
Mercredi	15 h 00 - 17 h 30	16 h 30
Jeudi	15 h 00 - 17 h 30	16 h 30
Vendredi	15 h 00 - 17 h 30	16 h 30
Samedi	09 h 00 - 12 h 00	11 h 30

LES NUMÉROS UTILES

Mairie 03 44 83 29 11
Sapeurs-pompiers J.M. Civelli
03 44 83 09 28 (ou le 18)
SAMU 15 ou 112 (appel d'urgence européen)
Gendarmerie 03 44 85 42 17
Cabinet médical 03 44 90 42 42
Cabinet infirmier 03 44 40 44 74 et 03 44 40 15 77
Urgences 06 83 13 39 96
Pédicures :
M.P. Rollet 03 44 20 61 61
A.Burnod 03 44 85 22 48
Pharmacie A. Fiévé 03 44 83 29 00
Kinésithérapeutes M. Chanteau et A. Rollet 03 44 83 32 74
Assistante sociale Mme Boulanger 03 44 40 37 35
Association d'Aides et Soins à domicile 03 44 40 25 83
Ecole Maternelle 03 44 83 20 22
Ecole Primaire 03 44 36 00 95 et 03 44 83 28 80
Vétérinaire M. Vincent 03 44 83 38 25
CULTE
Contacter le Père Armand Maton
Rue de Corbeaulieu à Venette : 03 44 83 26 57
Messe le samedi à 18 heures
En l'Eglise St Etienne de Clairoix

Eau Seine Normandie

A quoi servent nos redevances ?
www.eau-seine-normandie.fr
www.clairoix.com/economie.html

Le législateur a voulu une répartition équitable de l'effort demandé à tous les usagers de l'eau.

Il a donc fait la distinction entre :

- une redevance au titre de la lutte contre la pollution des eaux, applicable à l'ensemble des abonnés du service des eaux, que les logements soient raccordés à un réseau d'égout ou équipés d'un assainissement individuel (fosse septique et épandage),
- une redevance au titre de la modernisation des réseaux de collecte des eaux usées applicable aux seuls abonnés raccordés à un réseau d'égout

Perçues par le gestionnaire de votre service des eaux avec la facture d'eau, elles sont reversées à l'Agence de l'eau. Ces redevances, par mètre cube d'eau, financent les travaux destinés à :

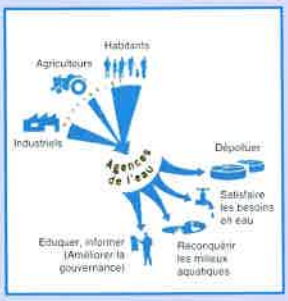

- lutter contre la pollution des eaux (stations d'épuration, réseaux d'assainissement, assainissement individuel...),
- protéger la santé en limitant les substances toxiques dans l'eau, notamment les pesticides,
- développer la biodiversité en aménageant les rivières et en préservant les zones humides.

ENSEMBLE DONNONS VIE A L'EAU